



# PDR 2024

Présentation aux OS  
du 22 janvier 2024

Le lundi 22 janvier 2024, le service SRHC de la DRH-MD a convié les organisations syndicales pour présenter le bilan 2023 des recrutements du personnel civil, et les perspectives de recrutement 2024, sur les deux budgets opérationnels de programme SRHC et SSA.

## ■ Bilan des recrutements 2023

### Les Chiffres

- 4012 recrutements en 2023, soit +21% par rapport à 2022, équivalant en volume à +700 agents.
- +29% pour la catégorie A/Niveau I (2018 : 495 → 2023 : 924)
- +38% pour la catégorie B/Niveau II (2018 : 724 → 2023 : 1221)
- +11% pour la catégorie C/Niveau III (2018 : 1533 → 2023 : 1527) qui ne représente plus que 38% des recrutements (48% en 2018)
- Stabilité pour les OE avec 340 OE recrutés ; il faut remonter à 2018 pour avoir un chiffre de 414 recrutés.

Un plan de recrutement (PDR) réalisé à 111% par rapport au PDR initial de 3626.

### Les métiers en tension

- +41% pour les systèmes d'information et de communication
- +35% pour le maintien en condition opérationnelle aéronautique
- +30% pour le renseignement
- +30% pour les ressources humaines
- +25% pour l'infrastructure, la politique immobilière

### Le Service de Santé des Armées

Concours/sans concours

- 25 Niv I paramédicaux sur 77
- 22 AS Niv II sur 23 prévus

693 contrats d'ASC signés dont 242 dans les métiers médicaux et paramédicaux.

L'Administration se félicite de ce net sursaut de recrutements par rapport à 2022. Elle énonce que cette évolution s'effectue sur presque toutes les catégories socio-professionnelles, même si elle concède une stabilité du recrutement d'ouvriers de l'Etat.

Sur les cibles par catégorie d'emploi, l'Administration considère qu'elles sont atteintes ou quasiment atteintes, boostées en cela par le dynamisme du recrutement des contractuels et par le dispositif L4139-2. Néanmoins, des difficultés se font jour pour arriver aux cibles sur les OE et des efforts sont à poursuivre pour les recrutements BOE et PACTE.

Sur la répartition présentée des modes de pourvoi, les contractuels représentent presque la moitié des recrutements avec 44% pour 56% pour les titulaires et assimilés (OE), et 49% sont issus des concours et assimilés.

Sur la répartition des métiers et filières, l'Administration affiche des recrutements en hausse dans les métiers en tension, des taux de réalisation au-delà des cibles initiales pour un grand nombre d'employeurs et une sous réalisation pour certains masquée par une nette progression des volumes par rapport à 2022.

## Analyse et commentaires FO DEFENSE

**FO DEFENSE** prend acte de cette progression de recrutement de personnels civils en 2023 grâce aux efforts conjugués



de tous les acteurs RH du Ministère, dans un contexte sociétal de difficultés et de volatilité dans le marché du travail, où la technique du plus offrant vient mettre à mal les énergies déployées à convaincre que le MINARM est un gage de valeurs et d'avenir professionnel.

Pour autant, **FO DEFENSE** considère que le volume d'agents recrutés est bien loin des attentes des employeurs et des personnels, qui subissent au quotidien le stress engendré par une charge de travail excessive issue d'un manque crucial d'effectifs.

Alors que le rapport social unique 2022 met en évidence que 6430 agents sortent du PMEA, comment le MINARM compte-t-il combler le déficit de 2022/2023 de 2418 agents ?

Par ailleurs, cet enthousiasme démesuré de 111% n'est dû qu'aux recours combinés des recrutements de contractuels en contrats courts, +530 par rapport à 2022, et du dispositif du code de la défense L4139-2 présentant un taux de réalisation de 145%, soit +248 postes budgétaires par rapport au plan initial prévu.

Pour la filière technique, l'analyse des recrutements par concours, ICD 67%, TSEF2 70%, ATPMD2 76%, montre que l'hémorragie n'est pas résorbée.

La filière paramédicale n'est pas mieux lotie, les chiffres présentés en attestent. Les causes et les raisons de ces résultats se répètent invariablement et demandent la mise en œuvre des actions concrètes portées par notre organisation.

Enfin, **FO DEFENSE** demande qu'une attention particulière soit portée sur le recrutement des ouvriers de l'Etat, dont le taux de réalisation peine à atteindre le plein emploi.

### Focus Apprentissage

2634 apprentis ont été recrutés au titre de l'année 2022/2023, sur une cible initiale de 2783. Les métiers en tension sont prioritaires. Les employeurs SGA et EMAT ont dépassé le seuil de 400 apprentis dans leurs chaînes respectives.

L'Administration énonce que l'accueil de cette population a été amélioré par le livret d'accueil et deux amphithéâtres, l'un d'intégration (découverte du Ministère) et l'autre de fin de parcours (proposition

d'emploi). Elle fixe à 3200 la cible pour l'année 2024/2025.

## Analyse et commentaires FO DEFENSE

**FO DEFENSE** se félicite de l'attractivité du ministère pour les jeunes apprentis, mais s'interroge sur deux points, la place prise chez certains employeurs et le retour sur investissement, car la charge de tuteur est loin d'être négligeable et peut-être parfois chronophage.

### ■ Plan de recrutement 2024

#### Les Chiffres

- 3544 recrutements sont prévus en 2024 avec une répartition par grands employeurs :
  - CEMA : 2087, SGA : 951 ;
  - DGA : 275 ; Autres employeurs : 231
- 3544 recrutements répartis par catégorie :
  - Cat. A/Niv. I : 1040 ;
  - Cat. B/Niv. II : 1062 ;
  - Cat. C/Niv. III : 1070 ;
  - OE : 372 ;
- 3544 recrutements répartis par mode de pourvoi :
  - L4139-2 : 617 ; L4139-3 : 11 ;
  - Concours Sans concours : 810 ;
  - Contractuels : 1600 ;
  - BOE – TH : 96 ;
  - Veufs Veuves : 1 ; PACTE : 37 ;
  - OE : 372 ;

#### Le Service de Santé des Armées

- 101 paramédicaux par concours
- 12 paramédicaux par L4139-2

L'administration indique que l'effort de ce plan de recrutement 2024 est maintenu pour les catégories A et B (qu'il faut traduire par Niveau I et Niveau II). Pour les ouvriers de l'Etat, elle relativise le chiffre pour des raisons d'ajustement aux capacités de réalisation. On note une augmentation des recrutements PACTE et BOE. Cette présentation n'a pas détaillé les recrutements par niveau entre fonctionnaires et agents contractuels. Concernant l'apprentissage, la priorité est mise sur les métiers en tension (10% pour les SIC). Une politique de partenariat avec les CFA et les écoles d'envergure nationale



COMPTTE RELEVÉ



sera renforcée. Un quota de 6% sera ciblé pour les BOE.

Concernant la filière technique, l'Administration table sur plusieurs pistes d'amélioration :

- les nouvelles dispositions relatives aux épreuves (2025) et la modification des décrets statutaires ICD/TSEF.
- le renforcement des jurys de concours.
- la poursuite de la modification du calendrier.
- la tenue d'amphithéâtres d'affectation : ICD 18/03, TSEF2 01/07, TSEF3 14/06.
- la présentation vidéo des postes aux lauréats.
- la mesure de revalorisation de l'IFSE.

Pour le recrutement des OE, des mesures d'accompagnement seront mises en place pour atteindre la cible.

### Analyse et commentaires FO DEFENSE

**FO DEFENSE** ne peut pas donner un blanc-seing à ce plan de recrutement 2024. Le MINARM accentue sans retenue le recrutement

d'agents contractuels, notamment dans les catégories concurrentielles A et B et le recrutement par reclassement de sa population militaire (L4139-2 et L4139-3) : la porte ouverte aux jeunes fonctionnaires externes ne représente que 22,85% des recrutements.

Dans ces conditions, comment assurer la stabilité et la continuité des compétences dans les établissements du MINARM ?

Que dire aussi, d'un volume de recrutement qui ne comble même pas les départs d'année en année ?

Ou encore, comment afficher une loi de programmation de plus de 400 milliards et ne consacrer que des miettes au recrutement des acteurs qui œuvrent au quotidien au rayonnement des armées ?

Malgré ce constat implacable, **FO DEFENSE** salue les efforts multiples des acteurs RH à l'amélioration de la situation du recrutement des personnels civils.

Paris, le 5 février 2024



COMPTTE REIND

